

# DES IMPRESSIONS PAPIER

## ÉCORESPONSABLES



Dernière révision du document : avril 2019

Tout un chacun sait que les impressions papier en entreprise engendrent un impact environnemental non négligeable : exploitation des forêts, consommation d'eau et d'énergie mais également production d'émissions atmosphériques toxiques. Pourtant, celui-ci peut être réduit grâce à des petits gestes simples. En modifiant les habitudes d'impressions et en réduisant les consommations de papier et d'encre, il est possible d'imprimer mieux et de manière écoresponsable.

Cette fiche rassemble des conseils pratiques visant à une meilleure gestion du papier et des imprimantes au sein des bureaux. Ceux-ci ont été regroupés en 4 axes d'action.

### LE CHOIX DU PAPIER

---

- Une diminution du grammage du papier est une manière efficace de diminuer sa consommation sans diminuer la qualité des impressions.
- Du papier comportant des fibres de bois recyclées ou de provenance durable (certification PEFC, FSC, Blue Angel) ou comportant l'Ecolabel européen a un impact moindre sur l'environnement.
- Le type de blanchiment du papier a son importance, préférez un blanchiment sans chlore.



### LE RÉGLAGE DU MATÉRIEL

---

- Divers paramétrages permettent une diminution de la consommation de papier : les impressions peuvent se faire par défaut en noir et blanc, en recto verso et/ou en mode « brouillon » ... avec à la clé une diminution de la quantité d'encre et de papier utilisés.
- Grâce à une imprimante configurée pour n'imprimer que lorsque l'on introduit un code (ou la validation via un badge), il est possible de n'imprimer que les documents nécessaires et d'éviter les impressions lancées par erreur.

#### 👍 ILS L'ONT FAIT !

##### >> EXPANSION

Agence de communication et de marketing

📍 Namur

L'entreprise a récemment remplacé son imprimante. Elle a profité de ce changement pour inciter de nouveaux comportements. Elle a notamment fait en sorte que par défaut les impressions soient en recto-verso, noir et blanc et mode brouillon. De plus, elle a aussi dorénavant opté pour du papier recyclé certifié Blue Angel.

**Petit jeu :** Quelle est la différence entre les 2 phrases du tableau ci-après ? (réponse en bas de page<sup>1</sup>)

| Le saviez-vous ?                                                                 | Le saviez-vous ?                                                                 |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| 25 % des impressions sont jetées seulement 5 minutes après avoir été imprimées ! | 25 % des impressions sont jetées seulement 5 minutes après avoir été imprimées ! |

## LE COMPORTEMENT DES UTILISATEURS

---

- Supprimer les imprimantes individuelles et privilégier des imprimantes/photocopieurs mutualisés par étage ou département.
- Inciter à n'imprimer que ce qui est réellement nécessaire, favoriser la dématérialisation, l'utilisation de tableaux blancs.



Quel que soit son but, une campagne de sensibilisation se doit d'être claire et structurée. C'est pourquoi il convient d'établir un plan de communication afin de bien définir les actions à entreprendre pour provoquer les changements de comportement. Pour ce faire il doit répondre aux 5 questions suivantes: Pourquoi ? Qui ? Quoi ? Quand ? Comment ?

La Cellule Environnement a récemment élaboré une brochure relative à la sensibilisation du personnel à l'environnement téléchargeable gratuitement sur le site [www.environnement-entreprise.be](http://www.environnement-entreprise.be) (onglet "boite à outils").

### 👍 ILS L'ONT FAIT !

#### >> ETHIQUABLE

Entreprise coopérative

📍 Waremme

L'entreprise a mis en place une politique de dématérialisation pour les commandes et facturations avec ses clients via un système d'échange de données informatisé. Ce système permet le transfert, d'ordinateur-à-ordinateur, de documents divers (factures, bon de commandes...) en format électronique entre les partenaires commerciaux.

<sup>1</sup> **Réponse :** le cadre de gauche, écrit en "Calibri" utilise 24 % d'encre de plus que le cadre de droite écrit en "Garamond". En effet, certaines polices d'écriture comme "Garamond" utilisent bien moins d'encre que d'autres telles que Times New Roman ou Calibri. Pensez-y, comme nous l'avons fait pour cette fiche info !

## LES CARTOUCHES REMANUFACTURÉES

Un autre moyen de réduire les impacts environnementaux et favoriser l'économie circulaire est d'agir au niveau des cartouches d'imprimantes. En effet, une alternative aux cartouches neuves existe, les cartouches remanufacturées. Le procédé consiste à récupérer les cartouches usagées, à les nettoyer, à les réparer et ensuite à les remplir d'encre ou de toners neufs. Il est possible de répéter jusqu'à 7 fois le processus. Lorsque les cartouches ne peuvent plus être reconditionnées, elles sont tout simplement recyclées. En dehors des bénéfices pour l'environnement, l'utilisation de ces cartouches permet également de réduire les coûts à l'achat (jusqu'à 40% d'économie).

| Avantages                                                                                                                                                                                 | Inconvénients                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Moins de déchets générés</li><li>✓ Réduction des coûts</li><li>✓ Moins de matières premières et d'énergie utilisées pour la fabrication</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>✗ Pas toujours compatible avec toutes les imprimantes</li><li>✗ Pas applicable à toutes les cartouches</li></ul> |

Attention toutefois à ne pas confondre les cartouches remanufacturées avec les cartouches compatibles non originales. Ces dernières sont des consommables produits par un fabricant autre que le constructeur du matériel d'impression. Les cartouches d'encre compatibles neuves sont généralement vendues moins cher que celles d'origine mais leur qualité n'est pas toujours assurée. En outre, ces cartouches n'ont qu'un seul cycle de vie car elles ne peuvent être remanufacturées.



L'entreprise EcoTop située à Fleurus reconditionne les cartouches de près de 550 références différentes. Faisant partie du groupe Terre, cette entreprise de réinsertion sociale collecte les cartouches et toners, les valorise et les revend. Elle offre également un accompagnement pour l'achat d'imprimantes (neuves ou de seconde main). L'entreprise porte le label Rec'Up et est certifiée STMC (label de qualité dans l'industrie des cartouches d'imprimantes).

### ILS L'ONT FAIT !

#### >> COMMUNE DE SAINT GHISLAIN

Administration communale

📍 Saint Ghislain

Dans un souci d'économie, l'institution a décidé, il y a quelques années, de trouver des alternatives à l'achat de cartouches d'imprimantes neuves. Elle est d'abord passée aux cartouches compatibles non originales mais, après de nombreux problèmes de qualité, elle a décidé d'opter pour des cartouches remanufacturées d'EcoTop. L'achat de ces cartouches de bien meilleure qualité que les cartouches non originales lui a permis de réaliser de belles économies par rapport aux cartouches d'origine neuves (réduction des coûts de 30%). Actuellement, ce sont près de 50% des imprimantes de l'Administration qui fonctionnent avec des cartouches remanufacturées.

Document réalisé par :



**Union Wallonne des Entreprises**

Rue de Rodeuhaie 1 - B-1348 Louvain-la-Neuve

Tél : 010/47.19.43 - [environnement@uwe.be](mailto:environnement@uwe.be)

[www.environnement-entreprise.be](http://www.environnement-entreprise.be)

Cette action de sensibilisation à l'environnement est organisée dans le cadre des missions d'intérêt public confiées par la Wallonie à l'Union Wallonne des Entreprises.

